

Bonneveine - Vieille Chapelle Lapin Blanc - La Sérane - Gâtons

N° 165 – juillet 2020

Journal gratuit

Tirage : 9 000 exemplaires

Siège : 37, boulevard des Neiges - 13008 MARSEILLE - Tél. 04 91 73 54 72



e-mail : ciqbonneveine@orange.fr - www.ciqbonneveine.fr

Permanences : siège du CIQ les lundis de 13h30 à 18h



Éditorial

Ces derniers mois, nous avons vécu une période sombre avec son lot d'informations vraies, fausses ou erronées transmises tant par nos politiques et scientifiques que par les médias.

Enfin, il semblerait que nous voyons le bout du tunnel et que le ciel se mette au bleu après ce climat des plus anxiogènes.

Avec l'ouverture des plages, des parcs et des massifs, nous allons pouvoir récupérer toute notre joie de vivre.

Nous allons pouvoir rencontrer nos familles dont nous avons été séparés trop longtemps.

Nous avons une pensée émue et sommes de tout cœur avec ceux qui ont perdu des parents ou des proches.

Nous espérons que cette maladie soit totalement éradiquée et c'est possible si on se fie à d'autres virus et ne devienne plus qu'un mauvais souvenir.

Si nous souhaitons rapidement tirer un trait sur cette triste période, nous garderons en mémoire le comportement exemplaire de certains corps de métier qui ne sont pas assez mis à la lumière en temps normal. Nous voulons parler des soignants, des employés du service de collecte des déchets, des employé(e)s des supermarchés et de tous ceux qui ont continué à travailler malgré les risques encourus.

Nous les remercions et espérons que leurs revendications aboutiront et qu'ils ne soient pas oubliés la crise passée.

Engageons nous à continuer à respecter les gestes barrières.

Prenez soin de vous

Josyane Genet

Médiation sociale
littoral sud

p. 2

Commémoration

p. 4

Stop aux incivilités

p. 5

Mail à Mme Caroline
POZMENTIER

p. 6



L'OLIVIER
FRUITS & LEGUMES

Arrivage permanent
du coeur de la provence
« Agriculture raisonnée »



Promotions tout
l'année !

Ouvert lundi à dimanche de 7h à 20h,
Fermé samedi • Parking privé • **Livraison gratuite**

2, 4, 6, avenue Joseph Vidal - 13008 Marseille - Tél. 06 34 44 80 91

Médiation sociale littoral Sud – Saison estivale 2020



Le dispositif de médiation sociale littoral pour la saison 2020 est lancé. Ce dispositif qui couvre la zone du littoral de Corbières à Samena a débuté par une réunion en visioconférence le 5 mai, réunion animée par Madame C POZMONTIER en présence d'élus, des présidents de Fédération de CIQ et des Président(e)s de CIQ, d des sites concernés, des représentants de la police municipale, des représentants des associations de médiateurs.

Le 29 mai, s'est tenue sur site notre première réunion physique « littoral sud » dans le respect des gestes barrières. Les réunions suivantes sont programmées tous les vendredis.

Les plages dotées de sanitaire ont été ouvertes à partir du 2 juin en mode dynamique. La ville de Marseille a employé des vacataires afin de nettoyer les sanitaires toutes les ½ heures pendant la plage horaire d'ouverture de 9 h à 19 h. Avec la période de confinement la formation des maîtres nageurs/sauveteurs aux gestes barrières, les entretiens pour embauche des médiateurs ont été retardés.

De ce fait, les postes de secours n'ont été ouverts qu'à compter du 15 juin, 30 vacataires ont été embauchés par la ville de Marseille pour venir en renfort des médiateurs déjà en place.



BIBLIOTHEQUE SONORE DE MARSEILLE

LES BIBLIOTHÈQUES SONORES
DE L'ASSOCIATION DES BONNEVEINE DE VOIX

Prêts ou téléchargements gratuits de livres, revues et littérature scolaire

aux personnes empêchées de lire par handicap :

- visuel (non voyants, malvoyants, DMLA...)
- moteur
- cognitif (dyslexie, dyspraxie...)

Site : bibliotheque-sonore-marseille.com

Courriel : 13m@advbs.fr

Contact : 06 88 77 24 48



RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Tous les 1^{er} jeudis de chaque mois
hors vacances scolaires à 18 h 30

Maison pour tous, 70, Av André Zénatti

Tous les résidents de nos quartiers propriétaires ou locataires peuvent assister aux conseils d'administration de leur CIQ.

Attention changement de jour de la tenue de notre conseil d'administration

Permanences CIQ

Nos bureaux sont ouverts les lundis de 13 h 30 à 18 h

Mais vous pouvez nous contacter, pendant les jours de fermeture, soit en laissant un message sur le répondeur du 04 91 73 54 72, soit par mail à ciqbonneveine@orange.fr, soit sur facebook.

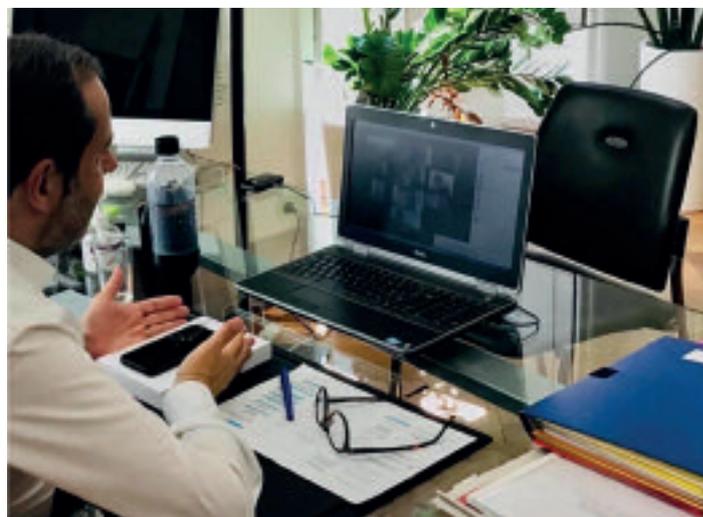


Réunion pour notre demande de généralisation de la fibre sur notre secteur



Le 6 mars dernier, les CIQ du Littoral Sud et notre CIQ ont, sur l'initiative de la Fédération des CIQ du 8e arrondissement, rencontré le Délégué Régional Marseille Provence Orange France pour faire un point sur le déploiement de la fibre dans nos quartiers et aborder les problèmes de pannes de réseau.

Christine LA ROCCA



Réunion en visioconférence avec le Maire de secteur

Le 27 mai dernier, notre maire de secteur Yves MORAINÉ a réuni en visioconférence l'ensemble des présidents des CIQ des 6e et 8e arrondissements. Nous avons donc fait le point sur les difficultés à régler sur l'ensemble du secteur en attendant de se retrouver sur le terrain.

Une très belle initiative qui nous a permis de maintenir le contact durant toute la période du confinement.

Christine LA ROCCA

Ursurpation d'identité

Dans un souci de transparence, nous tenons à vous informer de faits qui se sont produits lors de notre dernier Conseil d'Administration du 5 mars.

Beaucoup de personnes étaient présentes ce soir-là pour évoquer exclusivement le projet de constructions des 55-71 avenues des Goumiers.

Notre CIQ avait été proactif dans l'organisation d'une réunion à notre siège le 2 mars à ce sujet, puisque nous avons convié les 2 promoteurs pour présenter leurs projets et répondre aux questions des habitants impactés.

Certaines personnes présentes nous ont fait remarquer qu'elles participaient à notre réunion car elles avaient reçu une invitation les informant d'une réunion organisée par notre CIQ ayant pour objet EXCLUSIF ces projets de constructions.

Nous tenons à rappeler que, contrairement à ce qui a pu être rapporté sur les réseaux sociaux, nous n'avons pas organisé ce soir-là de réunion pour échanger et manifester contre le projet de construction des 55-71 avenue des Goumiers. Nous tenons simplement comme chaque 1er jeudi du mois notre Conseil d'Administration.

Notre identité a été usurpée par une personne identifiée qui a créé un événement « Réunion CIQ » à la même adresse et à la même heure que la tenue de notre CA ce soir.

Pour information la dénomination " Comité d'Intérêt de Quartier CIQ " est déposée à l'INPI et ne peut pas faire l'objet d'une utilisation frauduleuse.

Les autorités compétentes ont été saisis.

Josyane GENET et Christine LA ROCCA

Clinique de Bonneveine

Un établissement Doctegestio de la branche santé Doctocare

Clinique médico-chirurgicale et de soins de suite
ÉTABLISSEMENT CERTIFIÉ PAR LA HAUTE AUTORITÉ EN SANTÉ
De 1927 à nos jours, 3 générations de Marseillais nous ont confié leur santé.



Doctegestio

Une offre de soins de qualité et de proximité accessible à tous :

- Médecine, chirurgie, soins de suite et de réadaptation, unité de surveillance continue
- Centre de consultations pluridisciplinaire
- Chirurgie ambulatoire
- Imagerie médicale (radiologie échographie, doppler, mammographie, sénologie, scanner dentaire)
- Chimiothérapie ambulatoire
- Accueil médical sans rendez-vous
- Hôpital de jour pour personnes âgées
- Centre dentaire
- Hôpital de jour pour personnes en situation de handicap
- Magasin de matériel médical
- Laboratoire de biologie médicale
- Magasin d'optique

89 boulevard du Sablier - 13008 Marseille - **04 96 14 14 14** - www.cliniquebonneveine.com
Parking Gratuit - Bus 44 à partir du rond-point du Prado, arrêt « clinique »

Commémoration



Malgré le confinement, nous ne pouvions ne pas honorer nos morts le 11 novembre.

Nous avons donc en présence de Monsieur Moraine Yves, Maire du secteur, déposé une gerbe devant les stèles du jardin des Goumiers et de la clinique de Bonneveine.

Une minute de silence puis le chant de la Marseillaise a été chanté dans la plus stricte intimité.

Josyane GENET & Christine LA ROCCA
Les bombardements de Marseille sont des attaques aériennes menées par la Luftwaffe puis par la Regia Aeronautica en juin 1940 contre les infrastructures et le port de Marseille pendant la bataille de France.

Le 28 mai, la Belgique capitule, l'armée française ne possède plus que 60 divisions et 1 500 chars et peu de couvertures aériennes pour défendre les villes. Le 1er juin 1940, des formations de Heinkel 111 allemands bombardent la ville, causant la mort de 32 civils et en blessant une soixantaine d'autres. Le port est notamment touché. Les villes

de Chasse-sur-Rhône, Lyon et de Grenoble sont également attaquées par les avions allemands.

Dans la nuit du 21 au 22 juin 1940, alors que l'Italie a déclaré la guerre à la France onze jours plus tôt, 6 à 10 bombardiers Savoia-Marchetti SM.79 du 104e Gruppo (46e Stormo) attaquent Marseille en deux vagues successives. La DCA française réagit sans succès et les chasseurs Dewoitine D.520 de l'Armée de l'Air ne peuvent les rattraper.

Cette nuit-là, 4 200 kg de bombes sont larguées sur la ville, faisant de 122 à 144 victimes civiles[2].

Le bombardement américain de Marseille est un bombardement stratégique menées par sept vagues de bombardiers de l'US Air force le 27 mai 1944 sur le centre-ville de Marseille.

Les bombes touchèrent le centre-ville, faisant de nombreuses victimes civiles, et laissant intactes toutes les installations portuaires et militaires.

Le 27 mai 1944, à 10 heures 50 minutes, arrivent dans le ciel à 4 ou 5 000 mètres d'altitude sept vagues de bombardiers américains et canadiens qui larguent sur le centre ville plus de 800 bombes de 250 à 500 kilos.

Les Alliés ne débarqueront que deux mois et demi plus tard sur les côtes provençales le 15 août 1944.

Le 22 août 1944, le commandement Allemand donne l'ordre à leurs troupes de commencer la destruction de la ville.

D'immenses explosions ébranlèrent alors Marseille : le port tout entier sautait. Les docks sont détruits et les entrées du port obstruées par des navires coulés. La poursuite de la guerre imposait une utilisation rapide du port et c'est avec méthode qu'il convenait d'effacer ces méfaits : le premier travail constituait à dégager les épaves. Entre l'avant port nord et le bassin Mirabeau le bassin était obstrué, dans l'un six navires avaient été coulés : le Château Larose, le Capitaine Damiani, le Metdjerda, l'Aquileja, le Marguerite Finali et le Seneville. Dans l'autre le Masillia, le Linoua, Le Pluviot, le Six Four, le Tarn, le Saint Cyril. Dans la passe Somati, le Conistra coulé debout paraissait encore à flot. Dans la passe Sainte Marie les Allemands avaient amené et coulé, l'Imerissi. Enfin le Cap Corse bouchait la passe du vieux port devant le fort Saint Jean. Les scaphandriers entrèrent en action et parvinrent à découper les épaves sous l'eau afin d'ouvrir les différents accès au port. Aucun des 200 navires qui se trouvaient dans le port n'avait échappé à la destruction. Plans de levage de navires avec des grues flottantes et leur transport vers des chantiers où ils seront découpés. Images des docks de Marseille dont il ne reste que des squelettes, vues des bâtiments en ruine des grues dynamités. La guerre a fait disparaître le pont transbordeur de Marseille. Le 23 août 1944, les troupes françaises, commandées par le général de Montsabert, entrent dans la ville après d'assez rudes combats et en prennent possession.

Les bombes larguées sur la ville ont fait dans la population civile 1 750 morts, 2 760 blessés, plus de 20 000 sinistrés, et tué environ 50 soldats allemands.

Les destructions les plus importantes ont été dans le centre de la ville, de la rue de Rome à la Belle-de-Mai.

Gloire à tous ces combattants qui ont préservés Marseille d'un plus triste destin

Se souvenir est notre devoir.



Stop aux incivilités

Beaucoup de gens se plaignent des incivilités qui plombent notre vie en société. Qui n'a pas été gêné par la conduite hors norme de quelqu'un qui ne fait pas comme il faudrait, ou qui a des gestes qui deviennent gênants voire nuisibles.

Tout le monde dénonce ces « incivilités », ces gestes qui ne conviennent pas à une vie en commun et qui gênent les autres. On pense immédiatement à des gens malveillants, voyous habituels de toutes sortes de comportements mafieux et peu honnêtes. Mais la légende du Français frondeur et indiscipliné amène un certain nombre de nos concitoyens bons pères de famille (des gens comme vous et moi) à transgresser certaines règles parce que ça gêne peu et que ça arrange beaucoup ! Ainsi le non respect d'une seule règle du code de la route ne semble pas créer tant de gêne mais des centaines de personnes avec de bonnes raisons engendrent une vie où les rapports humains sont dégradés et appellent à un besoin d'imposer les règles et à la répression par les forces de l'ordre.

Les incivils ? C'est les autres voyons !

Cette brave dame qui passe 30 mètres de sens interdit en scooter parce qu'elle habite juste là, ce brave voisin qui se gare devant chez lui mais en face de votre portail et vous oblige à manœuvrer, ce cycliste qui passe les feux rouges et les sens interdits en pensant qu'il ne gêne pas beaucoup avec son vélo...des petits gestes qui sont des incivilités.

Au titre d'incivilités on peut citer tous ces actes que l'on voit plusieurs fois par jour : cette personne qui vous bouscule pour passer, ces autres qui garent leurs voitures quitte à bloquer un trottoir et le passage des piétons, ceux qui s'engagent sur les carrefours parce que le feu est vert en sachant qu'ils seront bloqués, ceux qui foncent aux ronds-points pour passer quitte à bloquer ceux qui arrivent, ceux qui roulent en deux roues sur les trottoirs au mépris des piétons, ceux qui oublient leurs détritres, les fumeurs qui jettent leur mégot par terre ou par la fenêtre de leur véhicule, ces amis des animaux qui promènent leur toutou et qui évitent de se baisser pour ramasser..., cet amoureux de son jardin qui brûle ses herbes quitte à enfumer le voisinage, et ceux qui écoutent la musique à fond...on pourrait citer des dizaines d'exemples et il faut avouer que nous en voyons beaucoup tous les jours ! On peut rêver de vivre dans un pays où chacun respecte les différentes règles et lois qui régissent notre vie, il n'y a plus besoin de policiers, chacun respectant l'autre...mais ceux-ci est un doux rêve car il ne faut pas oublier que notre société favorise l'individualisme et les comportements égoïstes.

Rappelons-nous de la définition d'un égoïste par un égoïste : « un égoïste est quelqu'un qui ne pense pas à moi ».

Quelques définitions à rechercher dans le dictionnaire : « Civil, Civilité, Civilisé... ». JCF



Dossiers en cours

Beaucoup de doléances transmises aux différents services de la Métropole et à la Mairie ont pris du retard ou sont restées sans réponse avec le confinement et le report des élections.

Le déconfinement déclaré, nous avons pu constater certaines demandes traitées mais pour quelques dossiers plus récents la validation du nouveau Maire est réclamée. Nous attendons donc la prise de fonction du Maire de secteur élu, les affectations des compétences à ses adjoints afin de relancer tous nos dossiers en cours.

Les élus de notre Mairie de secteur nommés, Christine LA ROCCA Secrétaire Générale et moi-même prendront rendez vous pour faire un point sur les dossiers en cours et à venir.

Christine LA ROCCA & Josyane GENET

Les CIQ du 8^{ème} arrondissement en colère

L'insécurité, l'incivisme, les habitants du 8^{ème} arrondissement en ont assez. Les CIQ du 8^{ème} arrondissement soutenus par leur Fédération, par le Maire de secteur Yves MORAINÉ ont alerté Mme Caroline POZMENTIER adjointe au Maire déléguée à la sécurité publique et à la Prévention de la délinquance, Monsieur BLAND Directeur du Parc National des Calanques, le Préfet de Région Mr Pierre DARTOUT, le Préfet de Police Mr Emmanuel BARBE. Le 8 juin 2020, nous avons rencontré avec la Fédération des CIQ du 7^{ème} arrdt la Députée Mme Claire PITOLLAT. Une grande écoute des problèmes rencontrés au sein de nos quartiers. Le constat que l'ensemble de nos quartiers subissent les agissements et les comportements d'individus qui polluent nos sites et produisent des nuisances importantes. Josyane GENET

Cours débutant mardi matin

Cours d'essai en septembre

Tai Chi Chuan

« Calme comme une montagne, mouvant comme une rivière »

Cours adapté Seniors et maladies chroniques invalidantes, lundi matin

Équilibre, Mobilité articulaire, Mémorisation, Coordination, Tonicité, Maintien, Dérente, Concentration, Bien-être, Respiration, Vitalité, Harmonie, Fluidité, Centrage, Lâcher prise

Lieu des cours : Maisons des Sports de Bonneveine Place Bonnefont - 13008

Phocéa Art & Mouvements
www.taichi-marseille.fr

06 71 39 48 10

Corinne Lavi, Professeur diplômé d'État, titulaire du diplôme professionnel d'enseignant de TAI CHI, Formateur activités physiques et sportives pour la santé, plus de 25 ans d'enseignement.

Mail adressé à Mme Caroline POZMENTIER

Bonsoir Madame,

Faisant suite à nos échanges de ce jour, au sujet de la situation actuelle dans le Parc National des Calanques, et ne souhaitant pas faire part de nos difficultés sur les réseaux sociaux, je me permets de vous transférer le mail reçu de la Présidente du CIQ de Samena, faisant suite à une visioconférence initiée par Mr Yves Moraine, ainsi que le mail adressé par le Président du CIQ de l'Escalette à Mr le Directeur du Parc, et une lettre ouverte d'une habitante de la Calanque de Callelongue,

Cette réunion a permis de rappeler les difficultés rencontrées par les CIQ du secteur, et ainsi faire le point avec Monsieur le Maire.

Sur le littoral Sud, sujet de nos propos, depuis la base du Roucas jusqu'à la calanque de Marseilleveyre, les habitants subissent une sur fréquentation qui génère de fait des incivilités et des conflits d'usage. (voir courrier adressé à Mr le Préfet de Région, dont vous avez reçu copie).

Les inquiétudes sont identifiées sur deux points, tout d'abord le sentiment d'abandon et de zone de non droit susceptible d'entraîner des réponses disproportionnées voir même ultra violentes de la part des riverains.

Le second point est la mise en danger de la vie d'autrui par ces pratiques de barbecues sauvages, soit sur l'espace protégé du Parc, soit au cœur des noyaux villageois.

J'ai demandé sur ce sujet par mail au Directeur du Parc, d'engager avec la Fédération des CIQ du 8 ème arrdt, une action au niveau du Parquet de Marseille, pour ouvrir une enquête portant sur cette

infraction, et qui permettrait ainsi d'identifier les auteurs et de les poursuivre.

Je dois vous faire part que de nombreux habitants constatent le passage de patrouilles de Police Municipales ou Nationale, passant devant les perturbateurs sans aucune intervention. Augmentant ainsi le sentiment de délaissement du secteur par la force publique.

Ces problèmes dans la période dans laquelle nous vivons, ne peuvent trouver solution à l'instantanée. Mais ma certitude est que la présence policière rassure dans un premier temps les citoyens et prévient des mauvais comportements.

Les priorités sont de stopper cette pratique de barbecues sauvages, source d'incendie dans l'espace naturel dont les conséquences en vie humaine seraient catastrophiques et de rétablir l'ordre public principalement dans et aux abords des noyaux villageois, pour prévenir de tout différent ou altercation.

Cette seconde priorité pourrait être traitée par des médiateurs sociaux, munis de véhicules qui la nuit, interviendraient auprès de cette population plutôt jeune.

Je viens de vous présenter les attentes légitimes des habitants, ainsi que je l'ai fait à tous les services concernés par la sécurité publique.

Vous remerciant de votre attention sur nos demandes sur ces sujets de sécurité, qui comme vous le savez sont la préoccupation principale de nos concitoyens et par la même des CIQ et des Fédérations qui les représentent.

Cordialement

Résidence retraite médicalisée Les Jardins de Sormiou à Marseille

- ♥ Formules de séjour : Séjour permanent • Court séjour • Accueil de jour
- ♥ Unité Alzheimer • Pôle d'Activités et de Soins Adaptés
- ♥ Accompagnement personnalisé • Sorties régulières
- ♥ Équipe soignante et infirmiers présents 7 j/7



42 boulevard Canlong - 13009 Marseille - Tél. : **04 91 72 70 80**
sormiou-marseille@domusvi.com - www.lesjardinsdesormiou.com

Domus

Monsieur Emmanuel BARBE
Préfet de Police des Bouches-du-Rhône
Préfecture des Bouches-du-Rhône
2 boulevard Paul Peytral
13282 MARSEILLE Cedex 20

Marseille, le 27 mai 2020

NISSE - YMRALG
N° 1741409060090

Monsieur le Préfet de Police,

Je me permets de venir vers vous au sujet des problèmes de sécurité dans les 6^e et 8^e arrondissements. En effet, depuis le 11 mai, à la fin du confinement, les problèmes se multiplient et s'aggravent.

C'est notamment le cas sur les sites suivants :

- Cours Julien (alcoolisme sur la voie publique, mendicité agressive parfois avec arme, bagarres, nuisances nocturnes et aucun respect des règles sanitaires),
- Notre Dame du Mont (alcoolisme sur la voie publique, mendicité agressive, nuisances nocturnes et aucun respect des règles sanitaires)
- Place de Rome (alcoolisme sur la voie publique, mendicité agressive)
- Escaliers en haut du boulevard André Aune (regroupements nocturnes de jeunes bruyants et alcoolisés, trafics divers, aucun respect des règles sanitaires),
- Vauban Bois Sacré et escaliers haut du Boulevard Vauban (regroupements nocturnes de jeunes bruyants et alcoolisés, détérioration du mobilier public et vandalisme sur les véhicules)
- Square Monticelli et place Théo Lombard (regroupements nocturnes de jeunes bruyants et alcoolisés, trafics divers, aucun respect des règles sanitaires, détérioration du mobilier public),
- Rue Auguste Marin (regroupements de jeunes toute la nuit et voitures et en scooter, nuisances sonores très importantes, rodéos),
- Bain des Dames/Batterie/Promenade du Grand Large (regroupements nocturnes de jeunes bruyants et alcoolisés, aucun respect des règles sanitaires, barbecues, importantes nuisances sonores et rodéos)
- Parking et plage de Bonne Béate (boîte de nuit à ciel ouvert jusqu'à 5h du matin, barbecues, aucun respect des règles sanitaires).

Ville Espérance - 03, Rue du Commandant Rolland, 13008 Marseille - Tél. : 04 91 20 12 84 - Fax : 04 91 20 12 78

-Verrerie (importantes nuisances nocturnes, rodéos, alcoolisme, bagarres)

-Place Florence Arbaud (regroupements nocturnes de jeunes bruyants et alcoolisés, aucun respect des règles sanitaires, barbecues)

-Montrose, montée du gymnase (rodéos de 2 roues, importantes nuisances nocturnes, regroupements nocturnes de jeunes bruyants et alcoolisés, aucun respect des règles sanitaires)

-Colline du Montrose (regroupements nocturnes de jeunes bruyants et alcoolisés, trafics divers, aucun respect des règles sanitaires)

-Escalette (importantes regroupements nocturnes, personnes alcoolisées, musique forte jusqu'à très tard dans la nuit)

-Avant-port des Gaudes (regroupements de personnes alcoolisées, barbecues, musique, feux de joie)

-Maisonette Cap Crochette (boîte de nuit à ciel ouvert, alcoolisme, barbecues)

-Parking du Fort Napoléon (boîte de nuit à ciel ouvert, alcoolisme, barbecues)

-Port de la calanque de Calanque (regroupements nocturnes, personnes alcoolisées, barbecues)

Je suis en contact régulier et étroit avec les services de police nationale et municipale qui font le maximum avec un engagement remarquable.

Le problème est malheureusement celui du manque de moyens, en particulier humains, affectés par l'état à nos deux arrondissements, qui plus est en cette période critique.

La saison estivale arrive et la situation risque de s'aggraver, notamment sur le littoral.

Je crains que la légitime exaspération des riverains ne finisse par occasionner des incidents ou pire, un drame.

Je me permets donc d'insister très fortement auprès de vous pour que vous puissiez obtenir et allouer les moyens nécessaires au maintien de l'ordre et de la sécurité pour les 130 000 habitants des 6^e et 8^e arrondissements.

Vous en remercier par avance,

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet de Police, en l'assurance de ma parfaite considération.

Cordiale ment
Yves MORAINS

Copie à :
Jean-Claude GAUDON - Maire de Marseille
Claire PITOLLAT - Députée de la 2^e circonscription des Bouches-du-Rhône
Cathy RADON-BOLIZON - Députée de la 1^{re} circonscription des Bouches-du-Rhône

Ville Espérance - 03, Rue du Commandant Rolland, 13008 Marseille - Tél. : 04 91 20 12 84 - Fax : 04 91 20 12 78

Marseille, le 21 mai 2020

M. Guy BAROTTO
25 bd de Saïgon 13180 Marseille
06.09.39.53.79
fedlittoralcig@orange.fr

Monsieur Pierre Bartzat,
Préfet de Région, Provence Alpes Côte d'Azur
Préfet des Bouches du Rhône
Place Félix Baret
CS 8000
13282 Marseille cedex 06

Objet : Insécurité et incivilités sur le Littoral Sud de Marseille

Application et respect de votre arrêté du 15 mai 2020, sur l'interdiction d'accès au Parc National des Calanques

Monsieur le Préfet,

Je vous adresse ce courrier au nom des Comités d'Initiés de Quartier de 8^eème arrondissement de Marseille et précisément au nom de ceux qui se situent dans le massif forestier du territoire du Parc National des Calanques (PNC), il s'agit précisément de :

Samens, l'Escalette, Calanque / Marseillévrye, le Cap Crochette et les Gaudes(*).

Les habitants de ces quartiers du littoral Sud de Marseille situés en cœur de massifs forestiers et en cœur du Parc National des Calanques, sont saisis depuis le 15 mai et jusqu'au 2 juin minuit à une réglementation extrêmement sévère, depuis la lecture de l'arrêté précité :

- Ils n'ont pas le droit de circuler d'aucune manière autour de chez eux puisque l'accès, la fréquentation et la circulation des personnes dans les massifs forestiers (y compris sur les sentiers, pistes forestières et chemins) sans interdits (Article 1)
- A l'exception de leurs ascendants ou descendants, ils n'ont pas le droit d'accueillir un frère, une sœur ou des amis (Article 2)

Or, depuis la publication de cet arrêté les infractions sont inévitables, de jour comme de nuit le long de cette portion du littoral sud.

Et pour cause, il n'y a aucun contrôle des accès à l'entrée du Parc National des Calanques situé au 232 chemin des Gaudes.

Il s'agit même de la dernière porte d'accès libre sans restriction (bornes un panneau de signalisation qui indique bien le seuil de PNC).

Sans quoi, c'est la porte d'entrée en cœur de PNC la plus facile d'accès.

Aucun effort de marche n'est à fournir pour rejoindre les premières criques (Samens, le Mavault pas...), la route est certes sinueuse mais plutôt large, sans dénivelé et les espaces de stationnement en bord de mer nombreux.

Malgré un arrêté préfectoral a été publié et il s'applique à tout le monde.

C'est la raison pour laquelle nous aimerions :

- qu'il soit diffusé plus largement auprès des riverains

- que la presse soit mieux informée par vos services de communication pour éviter la publication d'articles erronés comme celui de M. Gallini (journal la Provence en date du 18 mai. Le Parc des Calanques ne commence pas aux grilles closes provisoirement au début du chemin de randonnée qui mène au téléphère de Calanque... mais au pied du Mont Rose, avant Samens)

- que les différents forces de police qui sillonnent régulièrement cette portion de littoral en scooter, voitures, en camion ou à cheval fassent appliquer la règle écrite par vos soins et qu'elles ne se contentent pas seulement de passer sans marquer les arrêts et les interventions nécessaires.

De plus nous attirons votre attention sur des regroupements en fin de journée (des automobilistes se bloquent rty en bordure de littoral pour partager un moment de convivialité - à calanque de Samens, esplanade du Mavault Pas, esplanade après le port de l'Escalette, calanque blanche, jusqu'au Port de Calanques).

Un tout dernier fait à été constaté :

Dimanche 17 mai au soir, vers 22h-20 face au restaurant le Tiboulet de Maire (calanque blanche, chemin des Gaudes), de nombreuses voitures garées et parmi elles un pick-up qui avait la partie arrière déployée et où le Président de CIG de Samens a vu comme un immense bar à ciel ouvert avec l'exposition de nombreuses bouteilles d'alcool. Sans oublier un regroupement conséquent de personnes autour de ce véhicule qui ne respectaient pas les règles de distanciation qui nous sont recommandées actuellement.

d'autant qu'elle contenait, tout comme les riverains de tout le littoral Sud, des traces de consommation de stupéfiants dont des déchets sont abandonnés au sol par les visiteurs nocturnes. Il est aisé de les retrouver éparpillés sur les espaces où étaient stationnées les voitures. Il s'agit des cigarettes éteintes pour en récupérer le tabac, des sachets plastiques individuels ayant contenu de l'herbe ou de la résine de cannabis, une quantité surprenante de cartouches de gaz siphon et aussi des morceaux d'aluminium dans lesquels quelque chose avait été brûlé. (photos en pj)

Le CIG de Cap Crochette nous signale au niveau de la plage de la Marnabe des personnes qui n'hésitent plus à y installer des tentes et allumer des barbecues, au risque de provoquer un incendie (voir photos)

Le CIG de la Calanque de l'Escalette, signale des individus à bord de véhicules qui sillonnent toute la nuit, des systèmes sono, très fort et troublerait l'équilibre pacifique. Malgré les nombreux appels à la Police par l'intermédiaire du « 17 », tous restent sans intervention.

Le CIG des Gaudes, signale tous les soirs des individus, sur le port et au bord de mer, qui eux aussi allument des barbecues, consomment de l'alcool et là aussi les services de Police n'interviennent pas.

Des faits identiques sont signalés par le CIG des Calanques de Calanque et Marseillévrye, certains soins des vols et des dégradations sont commis sur Calanque, quant à la Calanque de Marseillévrye notamment la journée, de nombreuses personnes s'y installent et perturbent la qualité des habitats.

Le mépris des règles par ces visiteurs inspecteurs nous est insupportable. J'attire particulièrement votre attention sur une réaction d'habitants qui sentent peut être disproportionnée par rapport au faits, mais qui entraînerait des dégâts humains lourds de conséquences, et vous demande une intervention des forces de l'ordre sur ce secteur, afin de mettre fin à cette zone de non droit.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations

Guy Barotto
Président de la Fédération des CIG du littoral
Président du CIG de Calanque/ Marseillévrye

Copie à :
Henriette Roblin, Présidente du CIG de Samens
René Cortagiac, Président du CIG de l'Escalette
Jean-Pierre Martin, Président du CIG des Gaudes
Michel Lecker, Président du CIG de Cap Crochette



Info Bruit

Les travaux d'origine professionnelle sont soumis à restriction horaire :
7h – 20h du lundi au samedi inclus. L'intensité sonore n'est pas prise en compte. Les travaux de nuit sont strictement interdits sauf dérogation spéciale accordée par le maire.

Les travaux non professionnels (bricolage, jardinage...) sont également soumis à des horaires restrictifs de 8h à 12h et de 14h à 20h, du lundi au samedi et de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

Vous subissez des nuisances, contactez la police municipale au 04 91 55 41 01.

<http://sante.marseille.fr/nuisances-et-pathologies/les-nuisances-sonores>

Vos deux maisons de retraite médicalisées à Marseille

- Des possibilités d'accueil en **courts ou longs séjours**
- Un accompagnement des personnes touchées par la maladie d'**Alzheimer**
- Des **activités au quotidien** et de **nombreuses sorties**
- Vos **démarches facilitées**

Korian Le Baou

Korian l'Escale du Baou

109 Avenue de la Jarre - 13009 MARSEILLE

04 91 72 79 70

04 91 11 30 00

ROLE DU CIQ

Le CIQ Bonneveine - Vieille Chapelle - Lapin Blanc - La Sérane - Gâtons, créé depuis le 4 novembre 1944, est une association à but non lucratif, indépendante, apolitique et bénévole.

Le C.I.Q. est administré par un Conseil d'Administration composé de 25 membres tous bénévoles et élus pour 3 ans qui se réunissent tous les 1ers lundis du mois, sauf pendant les vacances scolaires.

Ce Conseil d'Administration élit à son tour un bureau qui assure une permanence tous les lundis de l'année de 13h30 à 18h.

Votre C.I.Q. a pour but la défense et la promotion du quartier, et plus spécifiquement la défense du cadre de vie et des intérêts généraux de ses habitants, la défense et le maintien des sites et de la qualité de vie, la défense d'un urbanisme à visage humain, la représentation et la défense des intérêts

généraux, patrimoniaux ou moraux de ses habitants, et ce, par tous moyens légaux y compris judiciaires.

Nous vous rappelons que le Comité d'Intérêts de Quartiers agit auprès des instances officielles, mais n'a aucun pouvoir, sauf celui d'écrire, de demander et de représenter les habitants du quartier afin d'apporter aux collectivités territoriales, la contribution des habitants.

Nous ne recevons aucune subvention, notre trésorerie est alimentée par le revenu uniquement de nos activités et des cotisations de nos adhérents.

PHARMACIE DU PARC BORELY
MARYSE KALOUDJIAN - DIPLÔMÉE EN ORTHOPÉDIE

Ouvert non stop du lundi au samedi
de 8h30 à 19h30

5, Avenue de Hambourg - 13008 Marseille
Tél. 04 91 73 44 88 - Fax 04 91 73 89 98
Email : pharmaciaduparcborely@wanadoo.fr

C.I.Q. Bonneveine Vieille Chapelle - Lapin Blanc - La Sérane - Gâtons

COPROPRIETES ADHERENTES en 2020

Mise à jour au 15 juin 2020

ASL VILLA MARINE - LES ANTILLES - LES HORIZONS DES COLLINES - CAP MEDITERRANEE - ASL LES JARDINS DU ROY D ESPAGNE - BORELY BONNEVEINE - COSTA MARINA - LE KINAROS - LE CLOS DES JONCS - LES ILES BLEUES - ASL LA SERANE - LE GALATEA - ESCALE SUD - LES JARDINS D ARAGON - CAP 8ème - LE ROND POINT - L ŒDIPE - PARC 8ème - LES HIPPOCAMPES - PALMERAIE BORELY - LES ALIZES - LE LAPIN BLANC - LES JARDINS DE MARSEILLEVEYRE - LES COLLINES DE MARSEILLEVEYRE - VILLA MIREMER - VILLA PAULIA - LE THALASSA - RESIDENCE 35, Av J Vidal - LES GRENADINES - ROSERAIE BORELY - RESIDENCE 149, av Clot Bey - PURE 8ème - SAINT MARC II - CHATEAU BONNEVEINE

MEMBRES D'HONNEUR en 2020

Mise à jour au 15 juin 2020

GARCIA JP	15 €
GENET M & J	20 €
RICARD A	15 €
LES TRETEAUX DU SUD	15 €
GARDIOL R	15 €
ZENATTI E	20 €
PALANDRI A & L	25 €
LA ROCCA C	15 €
GIAUFFRE E	20 €
LITOVSKY S	50 €
PUXEDDU A	30 €
BRIGNONE J	15 €
DAPRATO	15 €
GASPARD M	15 €
MASSA J	15 €
ALIBAU P	30 €
GIRAUD P	20 €
(...à suivre)	

ABRI BUS BD DU SABLIER

Courant 2018, nous avons sollicité la Métropole au sujet de l'abri bus situé au niveau de la clinique de Bonneveine 89, Bd du Sablier. Cet arrêt est fréquenté par de nombreuses personnes âgées ou malades qui viennent à cette clinique pour des examens ou des soins.

Cet abri bus était doté d'un siège, il avait été retiré au moment des travaux d'ENEDIS et remplacé par un simple poteau marquant l'arrêt.

Nous remercions la Métropole d'avoir répondu positivement à notre demande en remettant un abri bus avec siège.

Merci pour eux, Josyane Genet

INFORMEZ-VOUS SANS ATTENDRE SUR :

Informations, conseils, assistance
INFO ESCROQUERIES

0 805 805 817

Service à appel
gratuits

Lundi-venredi / 16h - 18h30

Composée de policiers et de gendarmes, la plate-forme « Info Escroqueries » est chargée d'informer, de conseiller et d'orienter les personnes victimes d'une escroquerie.

**DÉPOSEZ PLAINTÉ EN VOUS RENDANT DANS
LE COMMISSARIAT OU LA BRIGADE DE
GENDARMERIE DONT VOUS DÉPENDEZ.**



Allô Mairie :

une application mobile pour mieux servir les usagers

Soucieuse de répondre aux attentes des usagers de manière efficace et coordonnée sur tout son territoire, la Ville de Marseille a souhaité proposer à ses habitants un outil unique pour réaliser leurs signalements de dysfonctionnements sur l'espace public, qu'ils soient de compétence communale ou métropolitaine. Désormais, en complément du canal téléphonique de la Ville de Marseille, la création d'une application mobile "Allô Mairie Marseille" permet l'accès à un service facile d'utilisation 24h/24 et 7j/7.

Nouveau numéro gratuit et nouvelle application mobile

Depuis le 4 mars 2020, les usagers du territoire marseillais peuvent donc réaliser leurs signalements via :

- un nouveau numéro de téléphone gratuit, le 3013, accessible 24h/24 et 7j/7. Ce numéro gratuit vient en remplacement du numéro payant 0810 813 813 (service 0.06 € / min + prix appel)
- une application mobile "ALLÔ MAIRIE MARSEILLE" disponible sur l'App Store (Iphone) et Google Play (appareils Android).

Les types de signalements pris en charge, sur l'application mobile :

- Affichage sauvage, tags et graffitis
- Animal mort, blessé ou errant
- Stationnement abusif
- Propreté
- Signalisation
- Voirie

Cette liste, établie sur la base des signalements les plus couramment enregistrés par les services, s'enrichira dans les prochains mois. L'objectif est de poursuivre la dynamique engagée en proposant au public un outil complet leur permettant de participer à l'amélioration de leur cadre de vie.

Engagée dans une dynamique de modernisation et de simplification des démarches de ses administrés, la Ville de Marseille travaille au quotidien pour faciliter l'accès à ses services aux usagers.

Fédération des CIQ du 8^{ème} arrondissement

Courriel adressé à Mr MORAINÉ Yves, Maire de notre secteur
*« Bonsoir Monsieur le Maire,
 Je tiens au nom des CIQ du 8^{ème} arrondissement de Marseille, et de notre Fédération à vous remercier pour votre initiative à doter les Présidents et Présidentes des Comités d'Intérêt de Quartiers de deux masques, afin qu'ils puissent assurer leurs fonctions avec la sécurité exigée en cette période.*

Vous nous démontrez une fois de plus, votre attachement à nos structures et votre reconnaissance dans nos fonctions, auprès des citoyens des Quartiers de vos arrondissements. Merci pour toutes vos actions, dans la lutte de cette pandémie qui nous touche, et qui rassurent tous les habitants dans cette période trouble.

A bientôt, prenez soin de vous et de vos proches.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Guy BAROTTO

Président de la Fédération des CIQ du 8^{ème} arrdt de Marseille



Elsa vous propose ses poulets fermiers authentiques et exceptionnels

Du mardi au samedi 10h30-13h et 17h30-20h
 Dimanche 9h30-14h. Fermé le lundi.

88 bd du sablier, Bonneveine
 13008 Marseille (face Clinique mutualiste)

04 91 73 27 03

www.rotisserie-labelferme.fr

Un grand merci à tous les commerçants, artisans qui, grâce à leur espace publicitaire dans notre journal, permettent une édition en 9000 exemplaires. Commerçants, Artisans, Professions libérales, vous désirez les rejoindre alors contactez au plus tôt

SUDMEDIAS
 Gérald RAPHAEL
 06 98 69 76 17
gerald.raphael@wanadoo.fr

RACCORDEMENT ET CONSEILS
 N°Cristal 09 69 36 35 34
APPEL 100% GRATUIT

URGENCE SÉCURITÉ GAZ
 N°Vert 0 800 47 33 33
24h/24 - 7j/7 - 100% GRATUIT

Pompes Funèbres Phocéennes SAS

Société habilitée par la Préfecture des Bouches-du-Rhône
Seules les familles ont la liberté du choix de l'entreprise



Marbrerie - Contrat de Prévoyance Obsèques
Formalités et Démarches pour l'Organisation
des Obsèques par un personnel qualifié
au service des familles depuis plus de 35 ans

PERMANENCE 24h/24 et 7j/7

Siège Social : 29 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE
TÉL : 04 91 16 77 77

Funérarium Phocéen

29 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE
Tél : 04 91 25 03 14

Met à votre disposition :



- Un lieu d'accueil
- 3 Salons de Recueillement insonorisés, climatisés et accessibles 24h/24
- Une Salle de Cérémonie Omniculpe d'une capacité d'environ 50 personnes
- Un Parking de 500 m²

POURQUOI ADHERER AU CIQ ?

Pour obtenir, par des adhésions de plus en plus nombreuses, une meilleure écoute auprès des élus et des pouvoirs publics sur les sujets concernant notre quartier.

Pour son embellissement, pour en améliorer la qualité de vie et défendre ses intérêts généraux.

Pour travailler ensemble sur tout ce que nous voulons y améliorer ou voir changer.

Pour dynamiser notre quartier et l'animer par des manifestations et fêtes.

Pour information, le montant de l'adhésion est déductible à 66% de l'impôt sur le revenu.

IMPORTANT

Par mesure de protection et de solidarité en cette période troublée, votre CIQ, fermé depuis le 16 mars le restera jusqu'au 7 septembre. Nous restons toutefois joignable par mail et vous répondrons dans la mesure du possible.

Prenez soin de vous !

SUDMEDIAS
AGENCE CONSEIL EN PUBLICITE

SUDMEDIAS réalise
pour les sociétés, les associations,
les comités d'intérêt de quartier, les lycées,
clubs de sport, tous projets publicitaires,
plaquettes de présentation,
journaux, revues etc...
conception et impression

06 98 69 76 17 - gerald.raphael@wanadoo.fr

BULLETIN D'ADHESION AU CIQ

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse MAIL :

Ci-joint un chèque de€
(7 € minimum pour les maisons individuelles – Pour les copropriétés nous contacter)
A l'ordre du CIQ Bonneveine – 37, Bd des Neiges – 13008 Marseille

Date et Signature

CIQ BONNEVEINE - VIEILLE CHAPELLE - LAPIN BLANC - GATONS - SERANE

Périodicité : quadrimestriel, gratuit, N° 165 juillet 2020, tirage 9 000 exemplaires, Directeur de la Publication : Josyane Genet

CIQ Bonneveine-Vieille Chapelle-Lapin Blanc - Gâtons-Serane, 37, Bd des Neiges, 13008 Marseille

Publicité : SUDMEDIAS/G. Raphaël, 06 98 69 76 17, Email : gerald.raphael@wanadoo.fr



Gelati nino

Attention aux contre-façons !

Toutes nos glaces
sont élaborées
à partir de produits
naturels, sans
gélatine animale,
sans aucun produit
de synthèse
ni arôme artificiel

Gateaux glacés
sur commande



37, av de Montredon - 13008 Marseille - tél : 04 91 59 49 14
42, plage de l'Estaque - 13016 Marseille
13, av du Prado 13006 Marseille
AUBAGNE - La CIOTAT - Les LECQUES
www.glacier-marseille.com

Via Roma

TERRASSE PANORAMIQUE
AU 1^{ER} ETAGE

DEPUIS
1998

19 avenue de la
Pointe Rouge
(quartier vieilles chapelles)
☎ 04 91 72 33 91

Formule du midi à 13 €
plat du jour + café (sauf le week-end)

Formule du midi à 15 €
entrée + plat + dessert (sauf le week-end)

Restaurant ouvert tous les jours
de 11h45 à 14h30 et 19h30 à 23h00

Le week-end
Service jusqu'à minuit

ORT Léon Bramson
MARSEILLE

ENCORE QUELQUES PLACES DISPONIBLES !



LES FORMATIONS

À
L'ORT MARSEILLE...

BTS

- Opticien Lunetier *
- Professions Immobilières *
- Négociation et Digitalisation de la Relation Client

LYCÉE GÉNÉRAL

6 spécialités au choix
3 options possibles

LYCÉE TECHNOLOGIQUE

- BAC STMG :
- Gestion et Finance
 - Ressources Humaines et Communication

LYCÉE PROFESSIONNEL

BAC PRO :
Métiers du Commerce et de la Vente *
3ème Prépa-Métiers

COLLÈGE

Collège numérique

* POSSIBILITÉ D'ALTERNANCE

EDUCATION
FORMATION
INNOVATION

🌐 www.ortmarseille.fr
✉ marseille@ort.asso.fr
☎ 04 91 29 61 33